



[SNJ - SNJ-CGT - CFDT-Journalistes - SGJ-FO]

Etats généraux de l'information : pas sans les syndicats de journalistes

Jamais dans notre pays le droit à une information libre et indépendante n'a été aussi menacé.

La scandaleuse atteinte au secret des sources dont est victime notre consœur Ariane Lavrilleux en est une nouvelle illustration, comme, la même semaine, la convocation par la PJ de trois journalistes de *Libération*.

Cet été, la longue grève des journalistes du *JDD* est venue rappeler les conséquences dramatiques pour la liberté de l'information et la démocratie de la mainmise grandissante des actionnaires milliardaires sur la presse.

C'est dans ce contexte que sont lancés, ce mardi 3 octobre à Paris, des Etats généraux de l'information, promesses de campagne d'Emmanuel Macron, et repoussés ensuite en raison de la vigueur de la mobilisation contre la réforme des retraites.

Pour que ces Etats généraux soient utiles, il faudrait déjà urgemment changer de méthode et associer les quatre organisations syndicales représentatives des journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes et SGJ-FO). Pour l'instant, nous sommes loin du compte alors que ce sont elles qui, en entreprise, au quotidien, sont en première ligne des combats pour l'information.

Nous attendons toujours d'être avisés officiellement des objectifs et du déroulement de cette initiative. Cette opacité et la mise à l'écart des interlocuteurs sociaux de la profession nous font craindre que ces Etats généraux ne se résument qu'à une nouvelle opération de communication.

Nos syndicats SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes et SGJ-FO sont déterminés à faire entendre leurs voix et à rappeler les revendications qu'elles ont portées, dans l'unité, au cours des derniers mois pour le droit d'informer et d'être informé.

Selon nous, ces États généraux doivent viser quatre objectifs principaux :

- Garantir l'indépendance des journalistes face aux actionnaires, au marché publicitaire et aux plateformes numériques. Pour cela, il est nécessaire de mettre un terme à la concentration actuelle, favorisée par un laisser-faire législatif et financier dont les premiers bénéficiaires, via les aides à la presse notamment, sont les industriels milliardaires dont l'information n'est pas le métier ;
- Modifier en profondeur les textes de lois sur l'indépendance et le secret des sources des journalistes (Dati, Bloche...) qui permettent notamment les procédures-bâillons et ont sapé des pans entiers de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Ces lois, qui devaient sécuriser les journalistes, sont devenues le prétexte d'atteintes répétées au secret des sources, aux procédures visant à imposer une véritable censure préalable sur le travail des journalistes. Il faut en finir avec les entraves, les intimidations voire les violences dont les journalistes sont les victimes et adapter la loi pour permettre un contexte de travail plus sécurisant ;
- Garantir aux journalistes, et notamment aux plus précaires d'entre eux, de véritables droits sociaux et moraux contre les pressions économiques et éditoriales, en faisant respecter le statut des journalistes, la convention collective, le code du travail, les salaires, et en contrôlant les éditeurs qui multiplient les entorses à ces droits ;
- Refondre le système des aides à la presse afin qu'elles concourent au pluralisme des médias et en les conditionnant au respect de ces droits sociaux et moraux.

Alors que la défiance envers les médias est profonde, nos organisations syndicales sont prêtes à s'engager dans des États généraux œuvrant pour un journalisme d'intérêt public, respectueux des faits et du droit des citoyens à une information de qualité. Cela ne pourra se faire qu'en entendant les représentants des journalistes.

Paris, le 3 octobre 2023.